

:

- 1- 60% au minimum de l'horaire de gestion doit être programmé les matinées
- 2- Les séances doivent être espacées au courant de la semaine de manière à éviter deux séances successives
- 2- Les séances ne doivent en aucun cas être interrompues par les récréations
- 3- Les séances doivent être des séances de 2 heures successives
- 4- L'enseignant est appelé à enseigner deux niveaux au minimum
- 5- 2<sup>ème</sup> économie et services :
  - i. Une séance de 2 heures par semaine plus une séance de 2 heures par quinzaine. 3<sup>ème</sup> économie et gestion
  - ii. Deux séances de 2 heures par semaine plus une séance de 2 heures par quinzaine.